

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de
Normétal, située au 59, 1^{re} Rue, à la salle de l'hôtel de ville,
le 23 avril 2025 à 18 h 15**

Sont présents : Mme Monique Bouchard, maire
MM Nestor Dubé, conseiller # 1
Patrice Morin, conseiller # 2
Gérald Lamoureux, conseiller # 3

Postes vacants : # 4 et # 6

Est absent : M. Steve Lamoureux, conseiller # 5

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente, il est 18 h 15.

2025.04.87

2. Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Patrice Morin, appuyé par monsieur Gérald Lamoureux et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée unanimement

3. Affaires nouvelles

2025.04.88

3.1 Appui du conseil municipal et niveau de priorité du projet « Amélioration de l'espace scénique » déposé par le Comité des Loisirs de Normétal Inc. dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Abitibi-Ouest

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Normétal Inc. souhaite déposer d'une demande de financement pour un montant total de 3 882,31 \$ dans le cadre Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la réalisation du projet « *Amélioration de l'espace scénique* »;

Il est proposé par monsieur Gérald Lamoureux, appuyé par monsieur Patrice Morin et résolu

D'APPUYER le dépôt de la demande de financement pour un montant total de 3 882,31 \$ dans le cadre Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la réalisation du projet ci-haut mentionné;

D'ACCORDER au projet ci-haut mentionné le niveau de priorité 1.

Adoptée unanimement

4. Parole au public

5. Clôture de la séance

2025.04.89

6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Patrice Morin, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu de levée l'assemblée, il est 18 h 27.

Adoptée unanimement

Monique Bouchard, maire

Lyne Blanchet, greffière-trésorière